

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.00
CANADA ET ETATS-UNIS - 1.50 PAR AN.
UNION POSTALE - - FRS 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

TIMBRES DE COMMERCE

M. l'Échevin N. Lapointe prie les commerçants qui donnent des timbres de commerce et qui voudraient en discontinuer la distribution, de se mettre en communication avec lui.

A PROPOS DE FAILLITE

UN de nos abonnés nous communique le bordereau de dividende dans la faillite de Wilbrez Ferron, voiturier à St-Boniface de Shawinigan et nous prie de dire ce que nous pensons de ce bordereau.

Nous avons déjà eu l'occasion d'examiner plusieurs bordereaux dans les mêmes conditions et celui qui nous est présenté aujourd'hui nous suggère les mêmes réflexions que celles que nous avons faites précédemment dans le *Prix Courant*.

Nous les répéterons tout-à-l'heure. Pour le moment, examinons les chiffres que nous avons devant les yeux.

L'actif du failli était de \$1,733.39 et la vente de ses biens a rapporté une somme de \$741.78.

Les créances privilégiées ont été payées au montant de 115.48 et il est resté une somme de \$626.30 qui a été entièrement appliquée à solder les déboursés de la faillite.

Quant aux créanciers ordinaires dont les réclamations se montaient à \$9,186.26, il ne reste rien puisque les honoraires des curateurs et leurs frais, les frais d'avocats et de cour, les honoraires des inspecteurs et autres frais ont absorbé tout ce qui restait après paiement des créanciers privilégiés.

On comprend que des déboursés de \$626.30 pour une recette de \$741.78 dépassent l'ordinaire des choses, la proportion des dépenses aux recettes étant de 84 pour cent.

En voici le détail :

Déboursés

A Protonotaire, frais de Cour. .. \$ 67.66

A Martel et Duplessis, procureurs de la faillite.. . . .	130.87
A Encanteur.. . . .	25.00
A Prise de stock et inventaire, voyages et salaires.. . . .	27.10
A Annonces: Gazette Officielle, Trifluvien, Herald.. . . .	14.91
A Exhiber le stock.. . . .	5.00
A Assistance à la vente et frais de voyage.. . . .	15.00
A Assistance à la vente, immeubles et frais de voyage.. . . .	15.00
A Voyages divers à St-Boniface.. . . .	19.80
A Messages, timbres, papeterie.. . . .	8.05
A Avis nomination curateurs, annonces de vente et bordereau de dividende.. . . .	12.22
A Bordereau de dividende, préparation avis et distribution.. . . .	5.00
A Honoraires des Inspecteurs.. . . .	75.00
A Honoraires des curateurs.. . . .	205.69
	<hr/>
	\$626.30

La publication de ce tableau des déboursés suggérera à nos lecteurs l'idée que ce n'est pas en vain que le commerce réclame à cor et à cris, depuis de longues années, une loi des faillites qui leur donne les pouvoirs nécessaires pour disposer des biens de leurs débiteurs faillis d'une manière moins onéreuse que celle dont nous donnons un exemple.

Une autre réflexion s'impose, c'est celle relative au crédit. Comment un homme qui n'a qu'un actif de \$1,058 en stock et \$675 en dettes de livres peut-il trouver des commerçants assez hardis pour lui faire des avances de marchandise pour un montant de neuf fois la valeur de son stock? Nous voulons bien croire que le failli avait des immeubles puisque nous voyons une charge de \$15 pour assistance à la vente d'immeubles. Mais ces immeubles devaient être hypothéqués pour une somme supérieure à leur valeur réelle, puisque le bordereau de dividende porte à sa face qu'il est le premier et dernier bordereau et qu'en même temps, il ne fait pas état du produit de la vente des dits immeubles.

Les fournisseurs ne s'entourent pas toujours des renseignements indispen-

sables quand ils accordent crédit à leurs clients et, dans le cas présent, si même les déboursés avaient été réduits à leur plus simple expression, ils n'auraient pu partager qu'un dividende dérisoire.

Une loi de faillite peut être d'un grand secours à ceux qui distribuent le crédit, mais que ceux-ci commencent par se protéger eux-mêmes en n'accordant crédit qu'avec discernement et en prenant toutes les garanties nécessaires en pareil cas.

LES COMMIS ÉPICIERIS

Excursion à Waterloo

Les commis épiciers de Montréal se joindront aux citoyens de Waterloo pour la célébration de la fête St-Jean-Baptiste, retardée au 3 juillet prochain. Waterloo se prépare à faire une chaude réception aux commis épiciers de Montréal.

Voici la résolution adoptée à ce sujet par les citoyens de Waterloo, réunis en assemblée sous la présidence de l'ex-maire M. P. Hébert.

"Proposé par le Dr W. P. Nelson, appuyé par M. Henry Smith, que les membres des différentes sociétés de Waterloo ont entendu avec un vif plaisir la lecture de la bienveillante et courtoise communication des commis épiciers de Montréal, acceptant de se joindre aux membres des différentes sociétés de Waterloo pour fêter la St-Jean-Baptiste: que de sincères remerciements leur soient votés et que copie de leur excellente communication soit inscrite dans les minutes de la société St-Jean-Baptiste."

S. J. A. BROUILLETTE,

Secrétaire.

Cette résolution, lue à la dernière assemblée des commis épiciers, a été accueillie avec un vif enthousiasme.

On se prépare à faire un immense succès de l'excursion organisée pour aller à Waterloo, et l'on compte qu'une multitude de personnes profiteront de la cir-